

de la retraite du mois, cet exercice est supprimé ; les sœurs descendent à la salle de la communauté pour entendre les recommandations de la mère supérieure.

Les malades devront éviter de se suggérer mutuellement des remèdes ou autres soins. Si quelque chose leur semble utile, elle le feront connaître à la mère supérieure ou à l'infirmière.

Elles ne doivent pas non plus se permettre de blâmer le médecin ; ce qui pourrait entraîner de graves inconvénients, et nuire beaucoup aux traitements des malades.

Elles se montreront reconnaissantes des soins qu'on leur donnera, des remèdes et des aliments qu'on leur servira ainsi que d'autres objets mis à leur disposition. Elles se rappelleront que beaucoup de personnes, dans le monde ont à subir de bien grandes privations ; elles béniront la bonne Providence de Dieu, au service duquel elles sont consacrées par le vœu de pauvreté, d'exercer envers elles une si grande sollicitude